

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

RUHENGERI



22861

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 8. . Mars. . . 1954. a été ouvert au nom de Rubibi. . . Poncien. en service de ..Territoire de Ruhengeri. un livret d'épargne n°II.328. . . Série.247.000. .en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3. . Avril. . . 1954. . . .

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 8. Mars 1954 a été ouvert au nom de Bikombe en service de territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n° LI. 326. Série. 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3. Avril. 1954.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'FIEVEZ', written over the printed name of the director.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

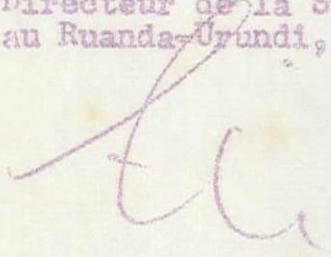
USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . 4 . janvier . 1954 . a été ouvert au nom de . . . KABURABUSA . . . en service de . . . Territoire de Ruhengeri . . . un livret d'épargne n° . 10:828 . série . 247:000 . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 7 . janvier . 1954.-

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . . . 4 . . . janvier . . . 1954 . . . a été ouvert au nom de . . . SERITASWYA . . . en service de . . . Territoire de Ruhengeri . . . un livret d'épargne n° . . . 10.829 . . . série . . . 247.000 . . . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 7 . . janvier . . 1954 . . -

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ.



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le. 7/9/53 a été ouvert au nom de . NGERAGEZE Stanislas en service de. Gouvernement Terr. RUKHANGERI un livret d'épargne n°. 9935 . . . série. 247000 . . . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 11 septembre . . 19 53.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



[Handwritten signature]

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le 14/2/53 a été ouvert au nom de SINGIRANKABO Aloÿs K en service de Gouvernement - Territoire de RUHENGURI un livret d'épargne n°. 4.654 série 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n°21/3/532/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 18 mars 1953.

Le Directeur de la Succursale au Rwanda-Urundi,



[Handwritten signature]
M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 14/2/53 a été ouvert au nom de KAIGERAMUGABO en service de Gouvernement.- Territoire de RUHENGERI en livret d'épargne n°. 4.682 série 247.000, en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 18 mars 19 53.

Le Directeur de la Succursale au Ruanda-Urundi,

[Signature]

M. FIEVEZ.



CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 19. Février. 1954. a été ouvert au nom de . . . Gakwaya en service de . . . Service Médical de Ruhengeri un livret d'épargne n°II.044. . . Série. 247.000. . . . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3. . Mars 1954. .

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 8. Mars . 1954. a été ouvert au nom de Ndatira. en service de Territoire de Ruhengeri. un livret d'épargne n° II. 327. . . . Série. 247.000. . . . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3. Avril 1954. .

Le Directeur de la Succursale au Ruanda-Urundi,



[Handwritten signature]
M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI
USUMBURA

*l'act
Kijali*

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le 14/2/53 a été ouvert au nom de RWUBAHUKA André en service de Gouvernement - Territoire de RUHENGURI un livret d'épargne n° 4.664 série 247.000. L'exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n° 21/3/53/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . 18. mars . . . 1953.

Le Directeur de la Succursale
au Rwanda-Urundi,



[Signature]
M.FIEVEZ.

SUCURSALE DU RWANDA-URUNDI

URGENCE

Le soussigné Marcel FIEVES, Directeur de la Sucursale
 du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Rwanda-
 Urundi, certifie par la présente que le
 a été ouvert au nom de
 en service de
 au livret d'epargne n° Série en exécution
 des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n° 213/32452
 et 213/32452 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'epargne pourront être
 retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Ugumbura, le 19

Le Directeur de la Sucursale
 au Rwanda-Urundi,



D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

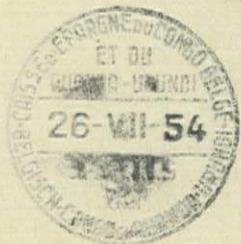
SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . 12 - 7 - 54 a été ouvert au nom de . NDAYUNYUYA en service de . Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n°. 12.835 Série. 247.000 . . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5+32/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 26 Juillet . . . 19 54



Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

Marcel Fievez

M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

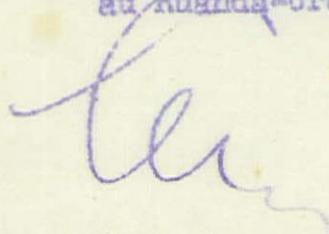
USUMBUURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 19. Février . 1954. a été ouvert au nom de . . . Rubindamayugi en service de . Service Médical de Ruhengeri un livret d'épargne n°. 11.048. . Série. 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3. Mars 1954. .

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



Le 25 Mars 1877

Je me permets de vous adresser par la présente
 un exemplaire de la brochure que j'ai l'honneur
 de vous adresser par la présente. Elle est
 intitulée "Le 25 Mars 1877". Elle est
 destinée à servir de guide à ceux qui
 voudront se rendre compte de la situation
 de la France à cette époque. Elle est
 divisée en deux parties. La première
 partie est consacrée à l'histoire de
 la France pendant la révolution de
 1848. La seconde partie est
 consacrée à l'histoire de la France
 pendant la révolution de 1871.

Très respectueusement,
 Le Directeur

Rugwizangoga Wenceslas
Ex moniteur Café à
Ninda-Mulera.

Ninda le 23 juillet 1957

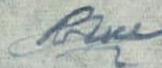
N° 4605
Monsieur le Comptable Territorial

Je me permets très respectueusement d'avoir recours à vous. J'ai été moniteur café durant 18 ans et depuis que la caisse d'Epargne a commencée j'ai toujours réservé une somme exigée en ~~partie~~ proportion de mon salaire.

Mon licenciement a eu lieu début de cette année. Or depuis mon licenciement je me suis présenté plusieurs fois à votre bureau vous demandant le retrait de la C.E. et jusqu'ici mon avoir ne m'est pas encore parvenu, je ne voudrais pas vous embêter chaque fois, c'est pour cela que je vous apporte la présente vous suppliant d'intervenir pour moi pour que ^{je puisse} trouver mon avoir déposé à la caisse d'Epargne.

En vous remerciant d'avance, je vous prie Monsieur le Comptable Territorial d'agréer l'expression de ma considération très distinguée.

Rugwizangoga Wenceslas.



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI
USUMBURA

Le soussigné Marcel Fievez, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 14/2/53 a été ouvert au nom de . . . MUHAYA Laurent en service de . Gouvernement - Territoire de RUHENGARI un livret d'épargne n°. 4.621 . . . série. 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/18*2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 18 mars 19 53.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



M. FIEVEZ.

~~Handwritten signature~~

Kamberski

Memorandum

Przebieg choroby

Wzrost

ciężar ciała

Memorandum

Rok

de

Memorandum

Rok

Kamberski

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale
du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du
Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le 8 Mai 1954
a été ouvert au nom de Serugendo
en service de Territoire de Ruhengeri
un livret d'épargne n° 12.163 . . . Série 247.000. . . en exécution
des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n° 21/3/54-32/2626
et 21/1/5122/1042 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront
être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 14 Mai 1954

Le Directeur de la Succursale
au Rwanda-Urundi,



M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI
USUMBURA

Le soussigné Marcel Fievez, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le. 14/2/53. a été ouvert au nom de. UWIHOREYE.César. en service de. Gouvernement - Territoire de RUHENGARI un livret d'épargne n°. 4.663. série. 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 18 mars . . . 19 53.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



[Handwritten signature]
M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI
USUMBURA

Le soussigné Marcel Fievez, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . 14/2/53. a été ouvert au nom de . BIGINA Gérard en service de . Gouvernement - Territoire de RUHENGURI un livret d'épargne n°. 4.613 série. 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 18 mars 19 53.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



M. FIEVEZ
M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 19 Février 1954 . . a été ouvert au nom de Karama . . . Mutisiga . . . Pascasia en service de Service Médical de Ruhengeri un livret d'épargne n° II.041 . . . Série. 247.000 . . . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3 . . Mars 1954.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



M. FIEVEZ.

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBUURA

Le soussigné Marcel Fievez, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . 14/2/53. a été ouvert au nom de . KANYAMASHOKORO Simon en service de . Gouvernement - Territoire de RUHENGARI un livret d'épargne n°. 4.657 . . . série. 247.000 . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952..

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 18 mars 19 53.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



M. FIEVEZ.

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 19. Février . 1954. a été affecté au nom de Ntunguranyi en service de Service Médical de Ruhengeri un livret d'épargne n° II. 046. . . Série. 247.000. . . . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3. . . Mars . . . 1954. .

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



[Handwritten signature]

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Je soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale
du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du
Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le . 9/4/54
a été ouvert au nom de . NDATA
en service de . . Gouvernement Territoire de RUHENGURI
un livret d'épargne n°. 11.940. 5^{ème} série . 247.000 en exécution
des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n° 21/3/5432/1626
en date du 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront
être retirés moyennant autorisation le 1^{er} employeur.

Usumbura, le . 11 mai . . . 1954.

Le Directeur de la Succursale
à Rwanda-Urundi,



M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

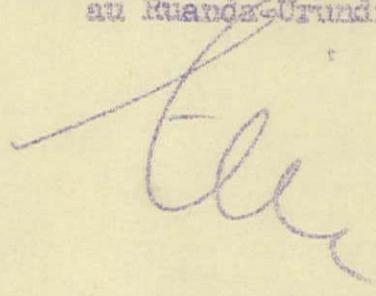
USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le . . . 15 . . . avril . . . 1953.- a été ouvert au nom de KALISA Charles en service de Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n°. . . 7997 série. 247.000 . . . en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n°21/3/4-32/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 15 . . . avril . . . 19 53.-

Le Directeur de la Succursale
au Rwanda-Urundi,



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marc I FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 13. mai. 1953. a été ouvert au nom de SEKABUGA en service de Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n°. 8520. . . . série. 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/16+2 des 22 août et 2^e septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . 13 . . mai . . . 19 53.-

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ.



CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUKURURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le 6 Décembre 1954 a été ouvert au nom de S. E. B. I. Z. I. G. A. Claver en service de Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n° 14.442 Série 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n° 21/3/932/1626 et 21/3/6122/1842 des 2^e août et 2^e septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usukurura, le 9 Décembre 1954.

Le Directeur de la Succursale
au Rwanda-Urundi, ff.



A. DE MEULDER
Chef de Section

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO
BELGE ET DU RUANDA-URUNDI
SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI
USUMURA.

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale
du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-
Urundi, certifie par la présente que le 21 Mars 1955.
a été ouvert au nom de HABUMUREMYI Wilhard
en service de Territoire de Ruhengeri;
un livret d'épargne n° 15.410 Série 247.000 en exécution des
instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et
21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront
être retirés moyennant autorisation de l'employeur.



Usumbura, le 28 Avr 1 1955.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel Fievez, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le. .14/2/53. a été ouvert au nom de. .KARIMUNDA. en service de Gouvernement. -- Territoire de: RUHENGURI. un livret d'épargne n°. .4681 . . . série. 247.0000. en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . .18 mars. . .19 53.

Le Directeur de la Succursale
au Rwanda-Urundi,



M. FIEVEZ

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO
BELGE ET DU RUANDA-URUNDI
SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI
USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du
Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-
Urundi, certifie par la présente que le 21 mars 1955
a été ouvert au nom de SEBIZIGA
en service de Territoire de Ruhengeri
un livret d'épargne n° 15.194 Série 247.000 en exécution
des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626
et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourraient être
retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 22 avril

1955.-



Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

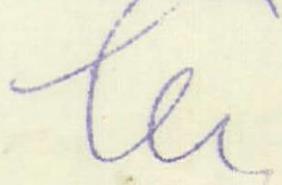
USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 19. Février. 1954. a été ouvert au nom de Ngoga. Théobald. en service de Service Médical de Ruhengeri. un livret d'épargne n°. II.042. . Série 247.000. . . . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3. . Mars. . . 1954. .

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le .14/2/53. a été ouvert au nom de .KAMBAYEKO. Calixte. K en service de .Gouvernement - Territoire de RUHENGARI un livret d'épargne n°.4.652. série.247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 18. mars 1953.

Le Directeur de la Succursale au Rwanda-Urundi,

[Signature]
M.FIEVEZ.



SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le .14/2/53. a été ouvert au nom de .GAKUNGE Patrice. en service de . Gouvernement. - Territoire de RUHENGURI un livret d'épargne n°. . 4.610 série. 247.000 . en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 18 mars 19 53.

Le Directeur de la Succursale au Rwanda-Urundi,

[Handwritten signature]
M.FIEVEZ.



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le 14 mars 1953 a été ouvert au nom de RWABAKIKA, Travailleur (Territoire de Ruhengeri) un livret d'épargne n° 7096 série 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n° 21/3/532/1636 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 28 avril 1953

Le Directeur de la Succursale
au Rwanda-Urundi,
Le Chef de Bureau



SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI
USUMBURA

Le sousaigué Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le . 14/2/53 a été ouvert au nom de . SEBYUJE Brasito . K en service de . Gouvernement. - Territoire de RUHENGERI un livret d'épargne n°. . 4.644 série. 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 18. mars 1953.

Le Directeur de la Succursale
au Rwanda-Urundi,

M. FIEVEZ
M. FIEVEZ.



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel Fievez, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . 14/2/53. a été ouvert au nom de . MUTARAMBIRWA Athanase. en service de . Gouvernement - Territoire de RUHENGURI un livret d'épargne n°. . 4.627. . . série. 247.000 . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5-32/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 18 mars. 1953.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



M. Fievez
M. FIEVEZ.

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 8. Mars 1954 a été ouvert au nom de Ntunguranyi Mathias en service de Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n° II. 329. Série. 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 2 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.



Usumbura, le 3. Avril 1954. .

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ.

Kigali

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

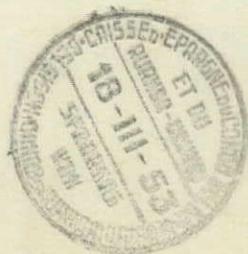
Le soussigné Marcel Fievez, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le .14/2/53 a été ouvert au nom de . KABALISI Gregoire en service de Gouvernement - Territoire de RUHENGURI un livret d'épargne n°. 4.661 . . . série. 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 18 mars . . . 19 53.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ.



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI
USUMSURA

Le sousigné Marcel FLEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . . . 12 . juin . 1953.- a été ouvert au nom de . . . MUKABARANGA. en service de Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n°. 9174 série. 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 3 . juillet . . . 19 53.-

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . 14/2/53 a été ouvert au nom de . SEMICACA Frédéric en service de . Gouvernement - Territoire de RUHENEGRI un livret d'épargne n°. 4.648 série. 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 18. mars 1953.

Le Directeur de la Succursale au Ruanda-Urundi,

[Handwritten signature]
M. FIVEZ.



Kayema Juwan
4659
247 000

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

La soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . . . 13 . . mai . . . 1953. a été ouvert au nom de SELINDA Canisius en service de Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n°. 8523 série. 247.000, en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/18+2 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . 13 . . . mai . . . 19 53.-

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

Marcel FIEVEZ

Mo. FIEVEZ



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 4^e janvier 1954.- a été ouvert au nom de GANGULE en service de . Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n^o. 10.827 . . . série. 247.000 . en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n^o 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 7^e janvier 1954.-

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi

M. FIEVEZ.



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO
BELGE ET DU RUANDA-URUNDI
SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI
USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du
Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-
Urundi, certifie par la présente que le 21 mars 1955
a été ouvert au nom de ⁺⁺ R U L I N D A M A Y U G I
en service de Territoire de Ruhengeri
un livret d'épargne n° 15.189 Série 247.000 en exécution
des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626
et 21/3/6122/184 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être
retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 22 avril

1955.-

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



M. FIEVEZ

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

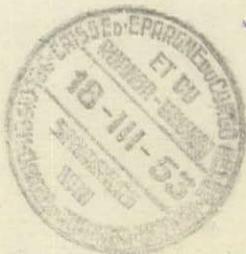
USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le . 14/2/53 a été ouvert au nom de TWAHIRWA Fidèle en service de Gouvernement - Territoire de RUHENGARI un livret d'épargne n°. 4.656 série. 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 18 mars 19 53.

Le Directeur de la Succursale au Rwanda-Urundi,



M. FIEVEZ

M. FIEVEZ.

Kigali

Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi

Succursale du Ruanda-Urundi

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 20.8.54 a été ouvert au nom de N Y I R I M B I B I . W . en service de Territoire de Ruhengeri, un livret d'épargne n° 13.097 . Série. 247.000 en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/5122/1842 des 22 août et 26 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.



USUMBURA, le 25 Août. . . 1954.-
Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi, ff.

(Signature)
A. WIMBULI
Chef de Section.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le 8 Mars 1954 a été ouvert au nom de Rubindamayugi Ignace en service de Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n° II, 330, Série 247,000, en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n° 21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 3 Avril 1954.

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,



M. FIEVEZ
M. FIEVEZ.

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCESSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . . . 10/2/53 . . . a été ouvert au nom de . ~~SMH~~ . HATANGIMBABAZI Pascal . . . en service de Gouvernement - SERVICE DES DOUANES Ruhengeri un livret d'épargne n°. 4.816 . . . série. 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.=

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . . . 18 mars . . . 19 53.



Le Directeur de la Succursale au Ruanda-Urundi,

[Handwritten signature]

M.FIEVEZ.

+ 2/ Farirab. -
+ 3/ Gasanywa. 4618

CAISSE D'ÉPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RWANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RWANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale
 du Rwanda-Urundi de la Caisse d'Épargne du Congo Belge et du
 Rwanda-Urundi, certifie par la présente que le 8 Mai 1954
 a été ouvert au nom de Kabanda
 en service de Territoire de Ruhengeri
 un livret d'épargne n° 12.162 pour le montant de 247.000 en exécution
 des instructions du Gouverneur du Rwanda-Urundi n° 21/3/7-32/1626
 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront
 être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le 14 Mai 1954

Le Directeur de la Succursale
 à U Rwanda-Urundi,



Handwritten signature of Marcel FIEVEZ

M. FIEVEZ.

CAISSE D'EPARGNE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI

SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI

USUMBURA

Le soussigné Marcel FIEVEZ, Directeur de la Succursale du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-Urundi, certifie par la présente que le . . . 13 . . mai . . . 1953.- a été ouvert au nom de NTURANYENINKKIKO en service de Territoire de Ruhengeri un livret d'épargne n°. 8521 série. 247.000. en exécution des instructions du Gouverneur du Ruanda-Urundi n°21/3/5432/1626 et 21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.-

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbura, le . 13 . . . mai . . . 19 53.-

Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ



CAISSE D'EPARGNE DU CONGO
BELGE ET DU RUANDA-URUNDI
SUCCURSALE DU RUANDA-URUNDI
USUMBARA.

Le soussigné Marcel FIEVE, Directeur de la Succursale
du Ruanda-Urundi de la Caisse d'Epargne du Congo Belge et du Ruanda-
Urundi, certifie par la présente que le 21 Avril 1955
a été ouvert au nom de T W A G I R A Y E Z U Hugo
en service de Territoire de Ruhengeri
un livret d'épargne n° 15.404 Série 247.000 en exécution des
instructions du Gouverneur du Ruanda-urundi n° 21/3/5432/1626 et
21/3/6122/1842 des 22 août et 24 septembre 1952.

Les avoirs inscrits à ce livret d'épargne pourront
être retirés moyennant autorisation de l'employeur.

Usumbara, le 28 Avril 1955.



Le Directeur de la Succursale
au Ruanda-Urundi,

M. FIEVEZ

